

CONDITIONS DE L'OFFRE
10 POINTS DE CONTRÔLE OFFERTS
Du 27 MAI AU 27 JUILLET 2024

DESCRIPTION DE L'OFFRE :



***CONDITIONS DE L'OFFRE 10 POINTS DE CONTRÔLE OFFERTS**

10 points de contrôle offerts est valable du 27/05/2024 au 27/07/2024 chez votre réparateur Top Garage participant.

Les clients Top Garage auront la possibilité de bénéficier des avantages de l'opération commerciale sur les 10 points de contrôle suivants :

- Niveau d'huile
- Niveau de liquide de frein
- Niveau de liquide de refroidissement
- État d'usure des pneumatiques
- Contrôle de la carrosserie
- Contrôle de l'usure des plaquettes et des disques de frein
- Contrôle de l'état des balais d'essuie-glaces avant et arrière
- Contrôle du bon fonctionnement de la climatisation
- Contrôle de la batterie
- Contrôle de l'éclairage

Les 10 points de contrôles offerts sont à utiliser lors d'une seule visite et votre atelier Top Garage se réserve le droit de refuser le service si le véhicule présente des conditions de sécurité dangereuses ou si les points de contrôle offerts ont déjà été utilisés.

***CONDITIONS DU JEU CONCOURS – GAGNEZ VOTRE CADDIE DE COURSE**

- La société STE DEVELOPPEMENT RESEAUX 3G, SAS immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 409 127 396 et dont le siège social se trouve 20, avenue André Malraux –92309 LEVALLOIS PERRET organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat du 27 mai au 27 juillet 2024 - Pour participer à ce tirage au sort, il suffit de se procurer un bulletin de participation auprès de son TOP GARAGE participant à l'opération, et de bien remplir tous les champs, puis de le déposer dans l'urne mise à cet effet dans son TOP GARAGE (liste des TOP GARAGE participants sur simple demande à TOP GARAGE –20 avenue André Malraux 92309 Levallois-Perret) avant le 27 juillet 2024 - Les 4 gagnants seront déterminés par tirage au sort réalisé sous contrôle d'un Huissier de Justice –
- Les 4 gagnants seront informés directement par leur Top Garage sélectionné après la proclamation des résultats dans un délai de 60 jours suivant la date du tirage au sort. Il y aura un gagnant par territoire (Guadeloupe – Martinique – Guyane – Réunion) - La dotation est la suivante : 4 chèques d'une valeur unitaire de 250€ TTC soit une valeur totale de 1000€ TTC.

***REGLEMENT DU JEU CONCOURS**

- Retrouvez le règlement sur les sites.
www.top-garage.fr/reglement-jeux-concours et www.reseauxdegaragesoutremer.fr
- Et sur notre page Facebook Top Garage / Top Carrosserie Outremer.

CONDITIONS DE L'OFFRE

FORFAIT RÉNOVATION OPTIQUE DE PHARES

Du 27 MAI AU 27 JUILLET 2024

DESCRIPTION DE L'OFFRE



*CONDITIONS DE L'OFFRE

Le forfait rénovation optique de phare est valable chez votre réparateur Top Carrosserie participant.

Les clients Top Carrosserie auront la possibilité de bénéficier des avantages de l'opération commerciale et pourront profiter d'un forfait valable pour :

- Le nettoyage en profondeur des phares
- Le ponçage et polissage des phares pour éliminer les rayures, les traces d'usures et les imperfections
- L'application d'un traitement de protection pour prévenir l'opacification prématurée des phares
- L'inspection et la vérification de l'efficacité de l'éclairage des phares ;
- Le remplacement des ampoules si nécessaire (les ampoules ne sont pas incluses dans le forfait).